

1 A la Une :	Après le renforcement, l'évaluation
2 Terrain :	Comportement spatial d'ours bruns réintroduits en Europe
4 Dossier :	Tourisme et ours
9 En bref	
11 Côté Espagne :	L'expérience de Somiedo



Empreinte Ours

LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE DE L'ÉTAT SUR LE PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION DE L'OURS BRUN DANS LES PYRÉNÉES

n° 4

ÉDITO

2008 est une année importante en ce qui concerne à la fois la politique pastorale pyrénéenne et celle liée à la préservation de l'ours.

Le plan de soutien à l'économie agro-sylvo pastorale va prendre l'envergure que l'on attendait de lui avec la mise en place du dispositif intégré en faveur du pastoralisme. Cette mesure permet à la fois un soutien à l'appui technique pastoral, aux investissements pastoraux mais aussi à la gestion pastorale dans toutes ses composantes, y compris la protection des troupeaux contre les attaques de prédateurs.

Concernant plus spécifiquement l'ours, par sa visite à Toulouse à la fin juillet 2007, Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'écologie, a montré sa volonté d'écouter l'ensemble des acteurs de la montagne. Les missions d'inspection qu'elle a demandées, menées dans une large concertation, vont rendre leur rapport à la fin mars 2008. Elles participeront à la proposition de pistes pour améliorer le développement des activités humaines, notamment le confortement des pastoralismes pyrénéens, et conjointement la préservation de la population d'ours de ce massif. En tant que préfet coordonnateur du massif pyrénéen, avec l'ensemble des services d'État compétents, je souhaite travailler avec tous, élus, représentants socioprofessionnels, pour que nous puissions parvenir à cet objectif dans un climat serein.

Jean-François Carengo,
 préfet de la Région Midi-Pyrénées,
 préfet coordonnateur du massif
 des Pyrénées



A la Une

Après le renforcement, l'évaluation

Où en est le plan ours ? Qu'en pensent les acteurs de terrain, favorables ou non au maintien de cette espèce ? Comment cela se passe-t-il dans des pays qui accueillent aussi des populations ursines ? Autant de questions auxquelles deux missions d'enquête doivent apporter des réponses pour la fin mars 2008.

Lors de son passage en Midi-Pyrénées, le 26 juillet 2007, Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'écologie, auprès du ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, a confirmé qu'il était temps de dresser des premiers constats. La secrétaire d'État a alors annoncé la création de deux missions : l'une devant réaliser une évaluation à mi-parcours du plan 2006-2009 de restauration de l'ours brun dans le massif pyrénéen et l'évaluation préliminaire du plan 2007-2013 de soutien à l'économie montagnarde, l'autre devant comparer les situations rencontrées dans divers pays afin de proposer une meilleure cohabitation entre les activités humaines et les ours. Dans les deux cas, les conclusions doivent être rendues aux ministres concernés fin mars 2008.



LA DÉLÉGATION EN ESPAGNE



Une large consultation ... très constructive

Confiée à Éric Binet, inspecteur général de l'environnement et Alain Escafre, ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts, la première mission s'est principalement déroulée durant les mois de janvier et février 2008.

« Notre mission a consisté à dialoguer avec le plus grand nombre de personnes concernées par les mesures de ces plans et par les dégâts d'ours, puis avec les responsables institutionnels et associatifs, nous a expliqué Éric Binet en cours d'enquête. Dans un premier temps, nous avons donc rencontré les éleveurs et bergers au plus profond des vallées. » Plus de 80 personnes ont ainsi été interviewées en Haute-Garonne, dans l'Ariège, dans les Hautes-Pyrénées et dans les Pyrénées-Atlantiques. En février, cette campagne d'entretiens devait s'étendre à l'Aude et aux Pyrénées-Orientales.

Par ailleurs, dans un deuxième temps, Éric Binet et Alain Escafre, ont rencontré de nombreux représentants socio-professionnels ou associatifs, ainsi que d'autres éleveurs et bergers. Sans dévoiler le contenu de leurs premières conclusions, les deux inspecteurs nous ont confirmé, début février, l'excellent accueil qui leur était réservé. « Nous avons trouvé de réelles conditions de dialogue, a souligné Éric Binet, et ce, quelles que soient les opinions de nos interlocuteurs. »

Le thème de l'ours, bien approprié à l'étranger

De leur côté, Denis Laurens et Georges Ribière, inspecteurs généraux de l'environnement, ont conduit une délégation composée d'une quinzaine d'élus, de représentants socioprofessionnels, de représentants associatifs de diverses sensibilités et de représentants de l'État, en Espagne (Asturies) et en Italie (Trentin) durant les mois de novembre et décembre 2007. Objectifs de ces voyages d'études : étudier des situations étrangères, en tirer des enseignements et

enrichir la réflexion sur le territoire français. « La rencontre avec des homologues étrangers a passionné tous les participants, d'autant plus que les réalités sont souvent différentes, affirmait Denis Laurens avant que la délégation ne reparte en février pour la Slovénie. En Espagne, l'ours autochtone est très approprié par la population. Il est devenu un réel facteur de développement touristique. Dans le Trentin, territoire plus comparable aux Pyrénées, l'ours a été réintroduit sur la base d'une concertation étendue. Aujourd'hui, il y a toujours débat, mais les élus se sont fortement appropriés la question de l'ours. » Avant de rendre ses conclusions aux ministres, la délégation devait aussi se rendre en Amérique du Nord et mener une série de consultations dans les Pyrénées, en lien avec l'autre équipe d'inspecteurs.

Claude Faber, journaliste



LA DÉLÉGATION EN ITALIE

Terrain



Comportement spatial d'ours bruns réintroduits en Europe

Scientifiques d'Allemagne, d'Autriche, de Croatie, d'Espagne, de France, d'Italie et de Slovénie ont travaillé de concert pour comparer les déplacements des ours transportés dans un autre pays et de ceux relâchés sur site de capture, afin d'évaluer l'impact de ces translocations sur le comportement spatial des ours.

Entre 1989 et 2006, 3 régions d'Europe ont été concernées par des opérations de lâchers dans le cadre de programmes de renforcement de populations d'ours brun : 3 ours en Autriche, au nord-est des Alpes ; 8 ours dans les Pyrénées centrales, versant français ; et 10 ours au nord de l'Italie, dans le Parc naturel Adamello-Brenta ; soit un total de 21 ours (6 mâles et 15 femelles). Pendant cette période, 28 ours (16 mâles et 12 femelles) ont été capturés en Slovénie et Croatie, équipés de colliers émetteurs et relâchés sur leur site de capture. Nous avons comparé les déplacements des ours relâchés dans un autre pays avec ceux relâchés sur

place afin d'évaluer l'impact des opérations de renforcement sur le comportement spatial des ours.

Les ours réintroduits se déplacent plus la première année.

A partir du calcul de la distance entre localisations télémétriques successives espacées d'environ 24 h, on constate que les ours réintroduits se déplacent plus la première année et montrent une plus forte variabilité dans les déplacements quotidiens que les ours non déplacés. L'évolution des déplacements au cours de la première année après la réintroduction montre une phase

d'instabilité après le lâcher comprise entre 1 et 2 mois selon les individus qui ne s'observe pas chez les ours relâchés sur leur site de capture en Slovénie et Croatie.

Cette phase se caractérise par de grands déplacements, dans des directions variables d'un jour sur l'autre et par l'utilisation de secteurs géographiques différents au cours du temps. Concernant les ours réintroduits, la distance entre le point de lâcher et la localisation la plus éloignée est très variable selon les individus. Elle varie entre 12,3 et 105,8 km (la moyenne est de 48 km) et on ne relève pas de différence significative entre les mâles et les femelles.



SUIVI PAR TÉLÉMÉTRIE

La deuxième année, leurs déplacements sont comparables à ceux des ours relâchés sur place.

La valeur moyenne des déplacements quotidiens est similaire à celle observée sur les ours suivis en Slovénie et Croatie. On constate également une nette diminution de la surface du domaine vital la deuxième année pour tous les ours réintroduits : en moyenne de 1000 km² la première année, elle descend en moyenne à 600 km². Néanmoins les ours réintroduits maintiennent un domaine vital supérieur à celui des ours restés en Slovénie ou Croatie. Cette différence peut être, en partie, liée aux habitats plus fragmentés et plus anthropisés* dans les Alpes et les Pyrénées,

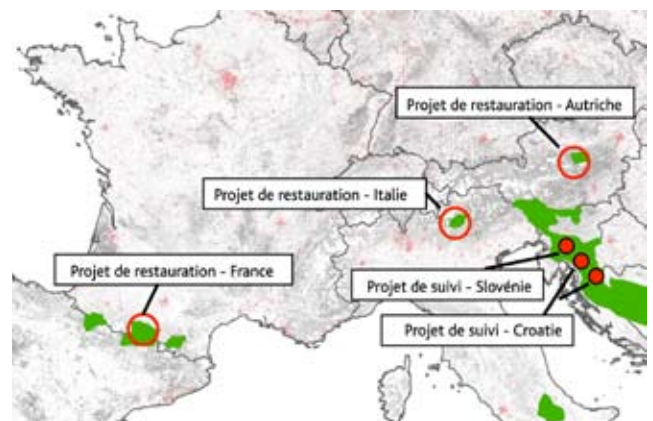
qu'en Slovénie et Croatie. Si on calcule, pour chaque ours suivi au moins deux années, la proportion de recouvrement du domaine vital annuel entre années successives, on n'observe pas de différence entre les ours réintroduits et les ours non déplacés, avec respectivement des proportions moyennes de 78,5% et 77,9% de taux de recouvrement entre domaines vitaux successifs. Toutes les

femelles accompagnées d'ours de l'année, qu'elles soient délocalisées ou non ont un fort recouvrement (>90%) avec le domaine vital précédent les naissances. Quelque soit la région géographique, la présence d'ours constitue une forte contrainte sur les déplacements de la femelle.

En conclusion, il est fondamental d'intégrer lors des programmes de renforcement que les espaces fréquentés par les ours réintroduits sont vastes. Le choix du site de lâcher est également important car il conditionne en partie les déplacements ultérieurs. L'analyse de la dynamique du comportement spatial continue à être approfondie dans le cadre de la collaboration entre les différents pays concernés.

* modifié par l'action de l'homme

Pierre-Yves Quenette,
Équipe technique ours – Office national de la chasse et de la faune sauvage



L'émancipation des jeunes

Les oursons naissent en tanière au cours du mois de janvier et passent également l'hiver suivant avec leur mère. Ce n'est donc qu'à l'âge d'un an et demi qu'ils s'émancipent, permettant ainsi à la femelle adulte de s'accoupler à nouveau. Il peut arriver que jeunes et femelle passent un hiver supplémentaire dans la même tanière, mais cela est assez rare. On a pu l'observer avec la femelle Ziva pendant l'hiver 1997-1998. Il est par contre fréquent que les oursons d'une même portée passent leur deuxième hiver ensemble, sans leur mère.



Les oursons d'un an et demi quittent donc leur mère au printemps, mais tous n'auront pas le même comportement. Il est fréquent que les jeunes femelles aient des domaines vitaux qui chevauchent celui de leur mère alors que les mâles subadultes auront tendance à se disperser sur des distances beaucoup plus importantes, ce qui favorise également le brassage génétique. Cela leur permet aussi de ne pas entrer en compétition avec le mâle dominant, plus âgé, et déjà présent sur le secteur. A titre d'exemple, les ours Kouki et Boutxy (issus respectivement de Ziva et Mellba) se sont déplacés du Couserans jusqu'en Haute-Ariège au cours de l'année 1999 alors qu'ils étaient âgés de 2 ans et demi. Néré (issu de Ziva), quant à lui, a quitté le Val d'Aran en Espagne pour se rendre sur le massif du Pibèste en Hautes-Pyrénées en 2000, au cours de sa troisième année, puis a poursuivi son périple dans le Béarn en Pyrénées-Atlantiques. A contrario, l'ourse Caramelles s'est peu dispersée et restait localisée dans le Couserans en 2006.

Il est à noter que des jeunes séparés de leur mère avant leur première hibernation peuvent néanmoins survivre après la mort de celle-ci. C'est le cas par exemple des ours Boutxy et Caramelles en 1997 ou Cannellito en novembre 2004.

Frédéric Decaluwe,
Équipe technique ours –
Office national de la chasse et de la faune sauvage



L'ours, un nouvel atout du tourisme pyrénéen ?

Dossier réalisé par
Claude Faber, journaliste

Et si l'ours était un produit d'appel touristique ? Et si sa présence participait à l'image de marque des Pyrénées et par conséquent à celles des professionnels du tourisme, des éleveurs, des artisans ou encore des commerces ? La question mérite d'être posée d'autant plus que bon nombre de professionnels sur le terrain en connaissent la réponse. Pour beaucoup, oui, l'ours peut jouer un rôle primordial dans l'attractivité du territoire. Les tensions autour de la réintroduction de l'animal compliquent certainement la situation. Mais ils sont nombreux à croire dans le potentiel « touristique » du plantigrade.



Certes, ce ne sont que des sondages. Mais une enquête réalisée en février 2005, par l'Ifop, auprès de 906 personnes vivant dans les Pyrénées, a révélé que pour 68% d'entre elles, l'ours était « l'espèce animale sauvage qui représente le mieux les Pyrénées », l'ours précédant nettement l'isard, arrivant en numéro 2. Par ailleurs, en 2003, une autre enquête de l'Ifop a révélé que 83% des personnes interrogées (habitant toujours dans les Pyrénées) considéraient l'ours comme un représentant de l'identité de la montagne pyrénéenne. Dans le même temps, 62% voyaient en lui « un attrait touristique pour la région », 79% considéraient que la présence de l'ours était valorisante pour l'image de la région pyrénéenne et 54% pensaient que cette même présence était un atout pour le développement économique de la région pyrénéenne. Aujourd'hui, en 2008, qu'en est-il ? Ces résultats d'enquête

annonçaient-ils un emballement promotionnel transformant l'ours en véritable icône touristique ? Pas vraiment. Pourtant, si l'on écoute les professionnels du tourisme, l'image de l'ours pourrait être un produit d'appel digne de ce nom. Il en présente toutes les caractéristiques. Aux yeux des petits et des grands, l'ours incarne les grands espaces, la liberté, la force de la nature, ou encore une longue tradition animalière... En quelque sorte, une sorte d'éléphant, version pyrénéenne. Mais si de nombreux commerçants, restaurateurs ou cafetiers ont vite fait d'associer le nom de leur établissement à celui de l'ours, les offices du tourisme, les syndicats d'initiative et les collectivités hésitent encore à utiliser pleinement l'image de celui qui fait trop souvent débat. « Inutile de revenir sur le contexte que tout le monde connaît, explique Alain Ferracin, chef de service de l'office du tourisme de Saint-Girons et du Couserans. Le climat

général contribue à créer une situation de statu quo qui incite les offices et les syndicats à ne pas vraiment utiliser l'image de l'ours. Pourtant, aux yeux du public extérieur, nous savons qu'il reste très séduisant. » Dans le cas présent, l'ours n'est pas pour autant absent de la communication de l'office du tourisme. Alain Ferracin souligne qu'une rubrique du site Internet de l'office du tourisme trace le portrait de l'animal.



SITE INTERNET DE L'OT DE SAINT-GIRONS



FORMATION D'ACCOMPAGNEURS

« Nous voulons toutefois répondre à la curiosité des touristes, explique-t-il. Nous leur proposons donc une fiche explicative, comme nous le faisons aussi pour l'isard, autre symbole des Pyrénées. »

Considérer l'ours comme tout autre pensionnaire des Pyrénées ? Un point de vue qui semble être partagé par d'autres professionnels comme Pierre Bertrand, directeur de l'Office de tourisme du Pays des Vallées d'Ax : « L'ours fait partie d'un patrimoine naturel, explique-t-il, au même titre que le coq de bruyère ou l'isard. Actuellement, nous prenons l'option de mettre en valeur la réalité pyrénéenne dans son ensemble plutôt que d'attirer l'attention sur lui seul. »

Les touristes veulent en savoir plus sur l'ours

Accompagnateur en montagne dans le Couserans, Philippe Cazes fait partie de ceux qui font le pari de se concentrer sur l'ours et d'afficher par la même occasion leurs convictions.

Cet amoureux des Pyrénées a adhéré au réseau Pays de l'Ours - Adet. Créée en 1991, l'association Pays de l'Ours - Adet regroupe des élus, des associations, des professionnels (accompagnateurs, aubergistes, producteurs agricoles, artisans...) et des particuliers, engagés globalement dans une démarche de développement durable. Les signataires s'engagent surtout à respecter des chartes de qualité proposées par l'association. A titre d'exemple, les accompagnateurs de montagne s'engagent à ne pas suivre un ours s'ils repèrent ses traces. Une consigne que Philippe Cazes entend bien suivre à la lettre, même s'il a créé un itinéraire sur la thématique de l'ours. Il propose à ses clients une balade éducative permettant de découvrir des moulages de traces ou encore des pièges à poils utilisés pour le suivi de l'animal. Dans la région d'Aspet, Jean-Pierre Daffos, a fait le même pari que Philippe Cazes. Cet accompagnateur passionné propose des sorties à la journée sur le thème de l'ours. Avec ses randonneurs, Jean-Pierre Daffos

aborde l'animal sous un angle très pédagogique. « Il faut répondre à des questions très concrètes sur la vie de l'animal, dit-il. Et quand on aperçoit des traces, c'est toujours un moment de joie. »

La grande majorité des accompagnateurs se retrouve sur le même constat :

le public de visiteurs, de randonneurs et de promeneurs manifeste un véritable intérêt pour l'ours, avec souvent l'espoir intime de croiser l'animal.

« Une forte demande, confirme Philippe Cazes, que le tourisme pourrait utiliser encore plus. » A en croire les professionnels, les touristes n'expriment pas de crainte à l'idée d'évoluer sur le même territoire que l'ours (lire toutefois l'encadré). « Nos clients sont plus intrigués qu'inquiets, confirme Marc Chatonnay, accompagnateur en Haute-Garonne et lui aussi organisateur de randonnées à forte connotation ursine. Ils veulent surtout comprendre la vie de l'ours, sa cohabitation avec l'homme ou encore les modalités de la réintroduction. A nous de satisfaire leur demande tout en respectant les engagements que nous avons pris à travers la Charte de Pays de l'Ours-Adet. »

Peur ou pas peur de l'ours ?

Que l'ours soit un produit d'appel touristique réel ou potentiel, c'est une chose. Mais qu'en pense le public visiteur ? Et n'éluons pas la question : a-t-il peur ou non de l'ours ? Globalement, les accompagnateurs de montagne répondent que les visiteurs sont plus curieux qu'inquiets. Un constat que confirme globalement Xavier Baséras, président du Club alpin français de Toulouse. « Il ne semble pas y avoir de peur particulière, dit-il. La clientèle française, d'Europe du Nord ou d'ailleurs exprime surtout de l'intérêt. » Mais certains professionnels de la montagne considèrent toutefois qu'il faut établir une différence entre le public amoureux de la montagne et celui plus « vacancier ». « On se rend compte que le public des stations de ski est parfois moins rassuré, explique Frantz Breitenbach, professionnel dans les Hautes-Pyrénées. Ils n'ont pas vraiment d'informations. Ils connaissent moins le milieu montagnard. Ils sont aussi encore sous le coup de la forte campagne de médiatisation de 2006. A cette époque qui correspond au lâcher de Francka, l'ours était vraiment présenté comme un animal féroce. Il se disait alors n'importe quoi. » Jean-Pierre Pommies, éleveur et accompagnateur, fait le même constat concernant un avant et un après 2006. En revanche, il considère qu'il faut toujours rassurer les visiteurs. « C'est normal, ils se posent des questions, dit-il. D'ailleurs, le sujet revient à chaque fois dans la discussion. Même si je pense que le public est plus intéressé par la vie en montagne, par le pastoralisme et par le travail du berger que par l'ours en lui-même. »



RESTAURANT DU RÉSEAU PAYS DE L'OURS



Antoine Glory qui accompagne des groupes dans les Pyrénées Orientales, va encore plus loin. Pour lui, l'ours est bien plus qu'un facteur de curiosité. « *C'est une source d'émotion* », dit-il. « *Et pour une région, c'est un atout touristique considérable qu'il ne faut pas gâcher.* »

Ces accompagnateurs ne sont pas les seuls à avoir décidé d'intégrer l'ours dans leur projet professionnel. Des propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes, eux aussi signataires des chartes de Pays de l'ours - Adet, suivent la même démarche.

C'est le cas de Sophie et François Jouan, propriétaires d'une Maison d'hôtes à Cathervielle (proche de Luchon, 31). Non seulement leur site Internet apporte des informations sur l'ours, mais en plus, un bel ours sculpté dans le bois accueille les hôtes à l'entrée de leur imposante bâtisse. Une sculpture réalisée par un berger. « *Tout un symbole* », comme le souligne avec fierté Sophie. « *Nous ne voulons pas nous focaliser sur lui, explique-t-elle, mais pour nous, les Pyrénées sont indissociables des ours et du pastoralisme. Nous donnons donc à notre clientèle toute une documentation sur ces questions afin de les aider à mieux comprendre. Et puis, il faut bien l'avouer, l'ours intrigue tellement nos pensionnaires.* » Catherine Cavernes, autre propriétaire de chambres-tables d'hôtes et gîtes dans l'Ariège depuis près de 7 ans, constate aussi les mêmes attentes chez sa clientèle. « *Nous le voyons bien avec nos visiteurs qui sont très demandeurs d'informations, dit-elle. Nous sommes obligés de leur répondre, de leur expliquer la vie de l'ours, de leur montrer de quoi il se nourrit, etc. Comme quoi, si certains arrêtaient de le comparer à la bête du Gévaudan, l'ours serait un vrai produit d'appel qui profiterait à beaucoup.* »

Une image qui plaît aux consommateurs L'utilisation de l'image de l'ours est d'autant plus intéressante, qu'elle est initiée par des éleveurs. Leur logique est plus économique que touristique, mais leur démarche

confirme l'intérêt de ne pas négliger l'impact de l'ours. « *Ce qu'il faut bien comprendre, explique Marcel Minvielle, maire d'Etsaut dans les Pyrénées-Atlantiques, c'est que l'ours fait non seulement partie de la famille pyrénéenne mais aussi de celle du berger. Dans ce cas, pourquoi faudrait-il qu'un éleveur se prive de l'image de l'ours d'autant plus qu'il est très médiatisé ? La démarche marchande n'est pas gênante si elle repose sur une réalité culturelle.* » C'est dans cette logique que des producteurs d'ovins ont créé l'Association Estives du Pays de l'ours, initiant la vente directe de viande sous le label « *Le broutard du pays de l'ours* ». « *N'ont adhéré que ceux qui ont la conviction que la cohabitation est possible, explique Catherine Lacroix, éleveuse dans la région de Saint-Girons.*

Quant à nos consommateurs, ils souscrivent à notre démarche.

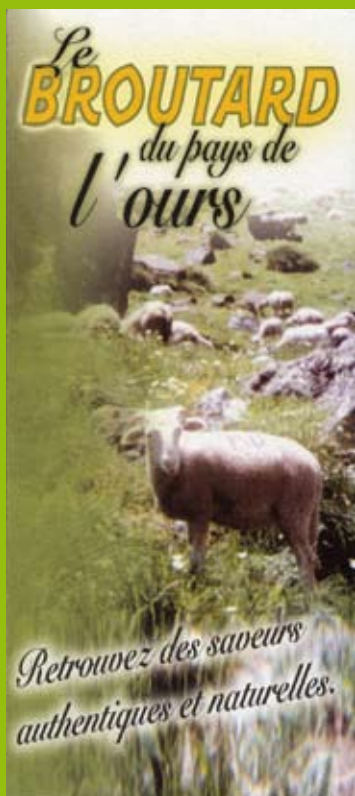


FROMAGE PÉ DESCAOUS

« *En achetant notre produit de qualité, ils connaissent et soutiennent notre position.* » Catherine Lacroix affirme même que le succès du Broutard pourrait être plus important si d'autres éleveurs « *osaient nous rejoindre* », pour reprendre ses termes. « *L'image de l'ours est tellement positive dans le monde urbain. Nous pourrions livrer dans toutes les grandes villes de France.* » Autre initiative significative : les fromages Pé Descaous. Une marque créée dans les années 1990. Ces productions laitières proviennent de bergers transhumants dont la cabane se trouve dans la zone ours. Marqués sur leur croûte d'une belle empreinte d'ours, les fromages incarnent l'attachement de ces éleveurs à la présence ursine sur leur territoire.

« *Avec ce produit, nous affirmons clairement notre position vis-à-vis de la réintroduction de l'ours, explique Françoise Perret, éleveuse et productrice de ce fromage. Nous affirmons qu'il est possible de commercialiser un produit typiquement pyrénéen empreint de forte symbolique régionale. Il faut bien l'avouer, l'ours peut aussi nous aider à vendre.* »

Marie-Jo Dupuy, chargée de leur commercialisation, confirme surtout l'intérêt des consommateurs pour ces produits ainsi labellisés. Elle confirme que les clients ne sont pas insensibles à certaines « images » fortes des Pyrénées, comme celle de l'ours. « *Certes, ils veulent acheter de la qualité, explique-t-elle, mais c'est l'univers de l'ours qui plaît beaucoup aux consommateurs des grandes villes.* » Et quand on sait que ces mêmes consommateurs sont autant de touristes potentiels ...





Les fêtes de l'ours : une tradition vieille comme le monde

Difficile d'estimer leur date de création. D'après les divers organisateurs, les fêtes de l'ours dans les Pyrénées ont toujours existé. Il faudrait remonter à la nuit des temps pour en retrouver l'origine. Et c'est à peine exagéré. Principalement localisées dans les Pyrénées catalanes, les fêtes de l'ours constituent des rendez-vous ancestraux, populaires et folkloriques. La plus importante à Prats-de-Mollo rassemble chaque année, fin février, entre 4000 et 5000 personnes. Un large public venu assister à un vaste carnaval où faux chasseurs, faux barbiers et faux ours s'affrontent dans un brouhaha festif. A Saint-Laurent de Cerdans, la fête de l'ours vient marquer la fin de l'hibernation de l'animal. Le public est moins nombreux qu'à Prats-de-Mollo et les organisateurs insistent sur le caractère « non violent » de leur fête qui veut séduire les familles.

Même état d'esprit à Arles sur Tech qui célèbre symboliquement le jour où l'ours sort de sa tanière. Il faut préciser que ces trois fêtes ne cherchent pas à se mêler d'une manière ou d'une autre au débat sur la réintroduction de l'ours. Les organisateurs perpétuent avant tout une tradition. Ce n'était pas le cas des Automnales du pays de l'ours, organisées par Pays de l'ours - Adet, un festival clairement favorable à la présence ursine. Pendant 4 ans (de 2002 à 2005), les organisateurs ont proposé à un très large public (entre 5000 et 1000 personnes) une programmation composée d'expositions, de concerts, de forums et d'animations.



AUTOMNALES DU PAYS DE L'OURS



FÊTE DE L'OURS À ARLES SUR TECH



FÊTE DE SAINT LAURENT DE CERDANS

Renseignements.

Fête de l'ours à Prats-de-Mollo. Tél. : 04 68 39 70 83

Fête de l'ours à Saint-Laurent de Cerdans. Tél. : 04 68 39 55 75

Fête de l'ours à Arles sur tech. Tél. : 04 68 39 11 99



Recommandations en cas de rencontre avec un ours

L'ours brun a peur de l'homme. Toutefois sa force physique peut le rendre dangereux, comme tout animal sauvage de grande taille (cerf, sanglier...) lorsqu'il est surpris ou se sent menacé. Il faut donc faire attention.

L'ours est par nature discret, surtout vis-à-vis de l'homme. Il a une bonne ouïe, un très bon odorat et une vue moyenne. S'il vous entend ou détecte votre odeur, il cherchera à vous éviter. Pour l'aider à vous repérer, vous pouvez manifester votre présence en faisant un peu de bruit. Ne suivez jamais des traces d'ours. Ne cherchez pas à vous approcher d'un ours même si vous êtes à grande distance, qu'il soit accompagné d'oursins ou seul. Gardez votre chien à proximité, ne le laissez pas divaguer car il pourrait provoquer l'ours.



Si vous rencontrez un ours à courte distance (moins de 50 m), aidez-le à vous identifier :

- ✓ manifestez-vous calmement en vous montrant, en bougeant et en parlant
- ✓ éloignez-vous progressivement en vous écartant du trajet qu'il pourrait emprunter dans sa fuite
- ✓ ne courez pas

L'ours peut se dresser sur ses pattes arrière : ce n'est pas un signe d'agressivité. Il est curieux ; il cherche à reconnaître les odeurs et à mieux vous identifier.

« Nous voulons un écomusée pour mieux faire connaître l'ours »

Interview François Arcangeli, Maire d'Arbas, président de l'association Pays de l'Ours - Adet

« La maison du pays de l'ours » de Fos a fermé ses portes en décembre dernier. Mais votre commune s'est portée candidate pour accueillir un nouveau lieu. Où en est ce projet ?

Il faut préciser que notre projet se veut très différent de la Maison qui se trouvait à Fos. Nous sommes plutôt sur l'idée d'une structure muséographique abordant les questions de l'ours et des activités humaines. Nous avons d'ailleurs étudié et observé d'autres réalisations similaires, dans les pays voisins, qui nous donnent des idées. A l'heure actuelle, nous en sommes à la phase d'étude de faisabilité du projet. Nous avons prévu de la boucler durant le premier semestre 2008. Les études de réalisation viendront par la suite.

Quel serait l'objectif d'un tel écomusée ?

Nous le savons, l'ours constitue une question complexe. Mais nous pensons qu'il faut le décharger de problèmes qui ne sont pas les siens. Certes, sa présence interfère avec d'autres activités, mais elle révèle surtout bon nombre de dysfonctionnements. L'ours n'est tout de même pas responsable de tous les problèmes du pastoralisme ! Notre objectif est donc de répondre aux multiples questions et de recadrer certaines choses. Il faut expliquer qui est l'ours, comment il vit et comment il cohabite avec l'homme. Et nous avons l'ambition d'ouvrir ce lieu aux touristes bien évidemment, mais aussi aux populations locales, aux scolaires ou encore aux associations.

A votre avis, l'ours peut-il devenir un produit d'appel touristique ?

Oui, si on considère qu'il intéresse un très grand nombre de personnes. De nombreuses études viennent le confirmer. Nous avons l'exemple de ce qui se fait en Espagne ou en Italie, où l'ours a contribué à améliorer l'attractivité de ces territoires. Sa présence peut permettre de mieux faire connaître un pays. Hélas, dans les Pyrénées, nous connaissons les inerties qui freinent le processus.

Avez-vous bon espoir de voir la situation évoluer ?

Oui, car je reste convaincu que l'ours est une grande opportunité pour notre région, mais la vraie question, c'est le temps. Combien de temps nous faudra-t-il pour aller au-delà de la polémique ? Je pense que sur les dix dernières années, les uns et les autres ont toutefois acté une notion fondamentale : l'ours fait partie du patrimoine pyrénéen.



En Bref

Visite de la secrétaire d'État chargée de l'écologie



Lors de la réunion à Toulouse le 26 juillet 2007 avec les acteurs pyrénéens (élus, éleveurs, associations), Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, auprès du Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable, annonce quatre mesures :

- l'évaluation rapide du plan de restauration de l'ours brun dans le massif pyrénéen. Cette mission confiée à l'inspection générale de l'environnement et au conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux sera menée en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux. Les résultats de ce premier bilan sont attendus fin mars 2008.

- une expertise du comportement de Francka qui était à l'origine de plusieurs attaques de troupeaux. Elle est maintenue, malgré la mort de l'animal, et reposera entre autres sur des études réalisées conjointement avec des experts internationaux. Elle pourra permettre d'améliorer le protocole de gestion des ours à problème.

- une mission de comparaison entre les situations rencontrées dans divers pays et de formulation de propositions pour une meilleure cohabitation entre activités humaines et ours dans les Pyrénées. Cette mission d'analyse devra prendre en compte les contraintes imposées aux élevages mais aussi les opportunités de valorisation économique liée à la présence de l'espèce. Des délégations composées d'élus, de représentants socioprofessionnels et de représentants de l'État se sont rendues en Espagne et en Italie en novembre et décembre 2007, en Slovénie et aux USA en février 2008.

- de nouvelles modalités de soutien au pastoralisme. Le Préfet de région Midi-Pyrénées est chargé de faire des propositions pour conforter cette activité.

La concertation continue...

La semaine qui a suivi la visite de Nathalie Kosciusko-Morizet, M Alain Auvé, conseiller technique au cabinet du Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables a rencontré les acteurs en se rendant dans chacun des départements du massif (le 31 juillet 2007 à Foix, le 1^{er} août à Saint-Gaudens, le 2 août à Tarbes et le 3 août à Pau).

Au-delà de ces rencontres, d'autres réunions sur le massif ont eu lieu.

Suite aux dégâts occasionnés par l'ourse Francka, éleveurs, élus et services d'État se rencontrent le 7 juin 2007 à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées). Le comité de gestion de l'espace montagnard est réuni à Tarbes le 22 juin. Le 11 juillet et le 2 août 2007, Le préfet des Hautes-Pyrénées reçoit éleveurs et élus. Le 16 juillet, en marge du sommet franco-allemand à Toulouse, Mme Jouanneau, conseillère du président de la république, reçoit une délégation d'éleveurs.

Le travail engagé au cours de l'hiver 2006/2007 sur le diagnostic de vulnérabilité de l'estive de Melles s'est poursuivi avec une réunion d'échanges le 19 juin 2007 à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), à la chambre d'agriculture. Le 17 juillet 2007, le préfet de l'Ariège rencontre éleveurs et élus à Vicdessos. Une réunion a eu lieu le 24 août 2007 à Saint-Lary en Ariège avec le maire, les éleveurs et les services d'État au sujet des dommages causés par l'ourse Hvala. Les commissions d'indemnisations des dommages d'ours concernant la saison 2007 se sont tenues les 12 juin, 11 juillet et 13 novembre 2007 pour le parc national des Pyrénées, le 17 octobre 2007 pour les Hautes-Pyrénées, le 9 novembre 2007 pour l'Ariège, le 13 décembre 2007 pour la Haute-Garonne et le 17 janvier 2008 pour les Pyrénées-Orientales.

Le plan de soutien à l'économie agro-sylvo-pastorale pyrénéenne



Lors de la réunion du comité de pilotage du plan le 12 novembre 2007, les modalités de sa mise en œuvre sont présentées aux partenaires.



Il est indiqué que la protection des troupeaux contre les prédateurs fait partie intégrante des mesures de gestion des estives soutenues par le plan. L'arrêté concernant le dispositif intégré en faveur du pastoralisme est actuellement soumis à la signature conjointe du ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, du ministre de l'agriculture et de la pêche et du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

Les oursons de Hvala sont des femelles



HVALA ET SES OURSONNES

Les échantillons génétiques récoltés pendant l'année 2007 ont permis de déterminer le sexe des oursons de Hvala : il s'agit de 2 femelles. Le sexage a pu être effectué grâce à des crottes ramassées en juin et en octobre 2007 sur la commune de Melles, en Haute-Garonne.

Vivre avec les ours

Le documentaire « Vivre avec les ours » écrit et réalisé par Michel Tonelli est sorti au mois de novembre 2007. Aux témoignages d'habitants de plusieurs pays d'Europe occidentale qui abritent une population d'ours, se mêlent des images rares et exceptionnelles des différents comportements de cet animal. Ce film a été produit avec le soutien du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, du centre National de la cinématographie et de la Région Midi-Pyrénées.

Associer le monde de la chasse

En partenariat avec les fédérations des chasseurs de Haute-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, la Dren Midi-Pyrénées a élaboré un étui pour permis de chasser présentant des recommandations et des consignes de sécurité utiles en cas de rencontre avec un ours. Au cours du mois de juillet 2007,

cet étui a été diffusé à 13 800 chasseurs grâce à l'appui des fédérations départementales des



chasseurs de l'Ariège, de l'Aude, de Haute-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Pyrénées-Orientales.

L'ourse Francka retrouvée morte

Le 9 août 2007, l'ourse Francka est retrouvée morte sur la RN 21 non loin de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées. Elle a été percutée successivement par deux véhicules. Le 14 août 2007, le parquet de Tarbes confirme l'origine accidentelle de la mort de l'animal, grâce aux résultats de l'autopsie pratiquée par l'école nationale vétérinaire de Toulouse.



MORT DE FRANCKA LE 9 AOÛT 2007

Les brèves ont été rédigées par Dominique Gentier et Évelyne Sanchis, direction régionale Midi-Pyrénées

Côté Espagne :

L'ours comme moteur du développement de Somiedo (Asturies)

Il n'est pas possible de parler de Somiedo sans faire référence à l'ours. Il a été la base sur laquelle a été construite une série de mesures qui ont marqué le futur de la commune. L'ours a permis une diversification économique en même temps qu'il a fourni les instruments indispensables à sa conservation puisque nous ne devons pas oublier qu'on trouve ici la plus grande population d'ours de toute l'Europe occidentale.



La présence de l'ours associée à un paysage de montagne spectaculaire où abondent les lacs et un patrimoine culturel riche représenté surtout par ses cabanes à toiture végétale (environ trois cent bien conservées et un grand nombre encore en utilisation) ont fait que la totalité du territoire de la commune de Somiedo a été désigné comme Parc Naturel en 1988 dans l'objectif de protéger toute cette richesse (ours, paysage et patrimoine culturel).

La création du Parc Naturel a impliqué une inscription définitive dans le développement. A Somiedo, on est passé d'une économie de subsistance basée sur l'élevage extensif, qui conduisait au dépeuplement surtout des catégories de population ayant le plus d'incidence sur le dynamisme social - la jeunesse et

jeunes et permet que Somiedo initialement classé au 78ème et dernier rang en terme de revenu par habitant rejoigne le groupe des communes asturiennes les plus performantes.

Le parc naturel, un outil de développement de l'élevage

Somiedo était en 1988, et est toujours, une commune éminemment tournée vers l'élevage. Mais durant ces années, elle a vécu une transformation profonde. Ainsi, peu à peu les exploitations se sont modernisées et agrandies, en passant d'environ 350 exploitations en 1988 avec une douzaine de vaches par exploitant (soit 5 000 vaches adultes) à 185 exploitations actuellement, avec une moyenne de 42 vaches par exploitant, ce qui fait plus de 7 000 vaches adultes sur le territoire. Avec la création du Parc, nous avons

mené à bien un zonage qui a permis aux éleveurs de préserver du tourisme les zones les plus utilisées pour les exploitations. Nous avons mis en place un meilleur contrôle sanitaire, et créé le Concours National de l'Asturienne des Vallées. Des organisations comme ASEAVA (association espagnole d'éleveurs bovins de la race Asturienne des Vallées) ont aidé à ce que les éleveurs se professionnalisent peu



à peu en se spécialisant dans la race asturienne des vallées, productrice de viande (vache roxa). Du fait de sa situation dans le Parc, les aides agroenvironnementales sont à Somiedo supérieures au reste des Asturies. Ainsi la ICM (Indemnisation Compensatoire de Montagne) en Asturies est de 70 € par hectare et à Somiedo de 120 €. La prime de pâtures est en Asturies de 36 € par hectare plus 7 € pour les

à peu en se spécialisant dans la race asturienne des vallées, productrice de viande (vache roxa). Du fait de sa situation dans le Parc, les aides agroenvironnementales sont à Somiedo supérieures au reste des Asturies. Ainsi la ICM (Indemnisation Compensatoire de Montagne) en Asturies est de 70 € par hectare et à Somiedo de 120 €. La prime de pâtures est en Asturies de 36 € par hectare plus 7 € pour les

races autochtones, à Somiedo de 43 € (comme pour le reste des Asturies) auquel s'ajoutent 60 € par hectare du fait de la localisation dans le Parc, soit en définitive 103 € par hectare. Et les aides à l'amélioration de l'habitat ont fait que les habitants de Somiedo ont été encouragés à améliorer maisons, étables et écuries.

Actuellement une coopérative des éleveurs de Somiedo fonctionne. On a aussi créé plusieurs entreprises consacrées au secteur agroalimentaire, une entreprise commerciale de miel, une de charcuterie et salaison, deux supermarchés, une boucherie. Se sont aussi développées des entreprises de service en appui d'une part au secteur forestier comme SOREN (Somiedo Ressources Naturelles), consacrée au débroussaillage et à l'entretien des chemins et montagnes, et d'autre part au secteur touristique comme la blanchisserie Le Gacho.

Somiedo, une destination touristique consolidée

Le Tourisme à Somiedo a connu d'un développement spectaculaire. Avec la création du Parc naturel, on est passé de la quasi inexistence de places hôtelières en 1988 (il existait uniquement une paire de petites pensions destinées surtout à des gens de passage à Somiedo), à plus de 1600 places actuellement. L'activité de la commune grâce à l'École - Atelier, la création du centre d'interprétation à Pola, l'office du tourisme ouvert toute l'année, la signalisation et l'amélioration des routes ont engendré un développement impressionnant du tourisme, en transformant le Parc en une destination très demandée par le public.

L'initiative privée a fait le reste, en installant quelques 80 établissements hôteliers (maisons



L'ours comme moteur du développement de Somiedo (suite)

de village, appartements touristiques, camping, hôtels) et plusieurs entreprises de tourisme actif (ballades à cheval). Aujourd'hui, Somiedo est une destination touristique complètement consolidée où le nombre de visiteurs annuels se chiffre à plus de 120 000. Durant l'année 2006, les effets sur l'emploi ont été remarquables : autour de 150 personnes travaillent pour le secteur des services (35% de l'emploi total). Le PIB dans ce secteur a presque doublé durant les dernières années.



HÔTEL EL PALACIOL

Si nous analysons une autre série d'indicateurs, ceux-ci ne font que confirmer la grande avancée que représente pour la commune la création du parc naturel. Ainsi la fréquentation de l'Écomusée de Somiedo créé par la mairie, a augmenté d'année en année, passant de 3 177 visiteurs en 1997 (année de son inauguration) à presque quinze mille les dernières années. Si nous analysons les données de l'office du tourisme, nous passons de 9 420 visiteurs en 1993 à environ 30 000 les dernières années. Le chômage a aussi diminué durant les dernières années en passant de quelques 80 chômeurs en 1988, à 50 en 1997, jusqu'à se situer aux environs de 20 chômeurs. Les permis de construire ont aussi subi un accroissement spectaculaire passant d'une vingtaine durant l'année 1988 à 100 les dernières années 2006 et 2007.

Somiedo, pays des ours

Il n'y a pas de possibilité de parler de l'ours brun en Europe Occidentale sans faire référence à Somiedo (le plus grand noyau de population ursine se trouve en plein cœur de Somiedo) et de fait, la Fondation Ours Brun cantabrique a son siège dans la capitale somedane. Et ceci conforte Somiedo dans son image de pays des ours, ce qui influence d'une manière décisive le secteur touristique puisqu'il provoque un effet multiplicateur de l'image du Parc Naturel qui a en plus sur son territoire l'ours en liberté. Il est en outre nécessaire d'indiquer le travail qui est effectué en matière d'éducation à l'environnement, avec des actions vers la population et plus spécifiquement les jeunes générations.

Pour finir, je dois faire l'éloge de l'attitude des populations locales, puisque l'ours - contrairement à d'autres animaux sauvages - n'a eu à faire face à aucune antipathie de la part des éleveurs. Il faut rappeler que, au moment de la création du Parc Naturel, la majorité de la population de Somiedo appartenait au secteur de l'élevage ; mais un effort énorme tant de la Mairie que du Gouvernement de la Principauté (et sans doute, grâce au bon sens des citoyens) a fait que le Parc Naturel a été accepté et défendu par pratiquement la totalité de la population.

Une bonne preuve que la protection de l'ours comme la conservation intégrale du territoire ont été réalisées de manière efficace, a été la reconnaissance en 2000 de la totalité de la commune comme Réserve de Biosphère. A ce label, nous devons ajouter une autre série de signes qui font l'éloge de l'engagement de qualité du Parc Naturel de Somiedo, comme l'obtention du label Q (qualité d'Espaces Naturels Protégés) ou plus récemment la charte Européenne de Tourisme durable qui récompense d'une part les atouts naturels du Parc et d'autre part l'engagement de



développement durable de Somiedo.


Pour conclure il faut indiquer que Somiedo est le constat qu'un développement durable - expression tellement rebattue - est possible. Il est possible de conserver un environnement privilégié et en même temps d'améliorer la qualité de vie des personnes qui partagent cet espace. Et c'est définitivement indispensable,



OURSE CANTABRIQUE AVEC PETIT

si nous tenons compte des multiples alertes au sujet du changement climatique et de ses conséquences.

Belarmino Fernández Fervienza
Maire de Somiedo



PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE CONSERVATION DE L'OURS BRUN DANS LES PYRÉNÉES

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Préfet de région Midi-Pyrénées, préfet coordonnateur de massif
Préfets des départements de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales
Directions régionales de l'environnement d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées
Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture de l'Ariège
Directions départementales de l'agriculture et de la forêt de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées-Atlantiques, des Pyrénées-Orientales
Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale Pyrénées
Office national de la chasse et de la faune sauvage
Office national des forêts
Parc national des Pyrénées



Directeur de la publication : André Bachoc
Comité de rédaction : pôle de compétences interrégional des services et établissements publics de l'État sur le programme ours
Crédits photos : Patrick Cabrol, Gérard Caussimont, Équipe technique ours, Belarmino Fernández Fervienza, Jean-Frédéric Ittel, Ludovic Lubet, Paul Palau, Pays de l'ours - ADET, Georges Ribière, Gérard Rolland, Évelyne Sanchis, Michel Tonelli